

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : choix de l'entreprise attributaire pour le Services de télécommunications de la ville de Plateau d'Hauteville regroupant les services de téléphonie fixe, accès à Internet et téléphonie mobile, lot 1 et 3

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le seize décembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Plateau d'Hauteville sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le neuf décembre deux mille vingt.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BERGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER.

Membres absents excusés avec pouvoir : 2

Georges BERMOND (pouvoir à Joël BERGEOT), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Sébastien BEVOZ)

Membre absent non excusé, sans pouvoir : 1

Sonia ZANI

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

26 présents, 2 pouvoirs, soit 28 votants.

M. le Maire rappelle que l'analyse des réponses au marché relatif aux Services de télécommunications de la ville de Plateau d'Hauteville regroupant les services de téléphonie fixe, accès à Internet et téléphonie mobile a été présenté par le cabinet Inova lors de la commission MAPA du 18 septembre 2020.

Le marché comporte 3 lots

- ↳ lot 1 : téléphonie fixe et accès Internet
- ↳ lot 2 : téléphonie mobile
- ↳ lot 3 : accès internet sur liaison fibre optique

Il est proposé sur une durée de 4 ans : 2 ans ferme et possible reconductions 2 fois 1 an

A l'issue de la commission MAPA du 18 septembre, il avait été décidé

- ↳ d'éliminer le candidat LINKT qui n'a fourni ni bordereau de prix unitaire (BPU) ni devis quantitatif estimatif (DQE), documents techniques notés comme obligatoires dans le règlement de la consultation ;

- ↳ de ne pas attribuer le lot 1, l'offre de prix ne correspondant pas à celle qui était attendue ;

- ↪ d'attribuer le lot 2 à l'entreprise Stella Télécom ;
- ↪ de ne pas attribuer le lot 3 faute d'avoir reçu la moindre réponse ;

La commission MAPA il a été réunie pour examiner les réponses des lots 1 et 3 après négociation.

Lot 1

Les entreprises Orange et Stella Telecom, qui avaient communiqué une offre pour le lot 1 ont été recontacté pour une négociation sur ledit lot.

Toutefois, celle-ci n'a rien donné, les opérateurs ayant maintenu leur offre initiale.

La commission MAPA propose au Conseil de retenir l'offre la mieux disante, présentée par la société Orange pour un montant de 81 600,31 € sur la durée du marché.

Lot 3

Pour le lot 3, seul Com Unic a répondu favorablement aux besoins exprimés dans l'appel d'offres, Orange n'étant pas en capacité de proposer des abonnements FTTH sur la commune.

La commission MAPA propose au Conseil de retenir l'offre proposée par l'entreprise Com Unic.

Considérant 13 sites prioritaires pour le raccordement à la fibre optique, l'offre de Com Unic est établie sur la base des prix unitaires suivants par site :

- ↪ Frais d'installation et de mise en service : 300 €HT
- ↪ Abonnement mensuel 100 Mo : 79 €HT
- ↪ Location mensuelle de routeur : 10 €HT

Soit pour les 13 sites, 17 784 €HT la première année, puis 13 884 € HT les années suivantes.

Ceci étant exposé et vu l'avis favorable de la commission MAPA du 26 novembre 2020, M. le Maire propose à l'assemblée de l'autoriser à signer le marché pour le Services de télécommunications de la ville de Plateau d'Hauteville regroupant les services de téléphonie fixe, accès à Internet et téléphonie mobile, comme suit :

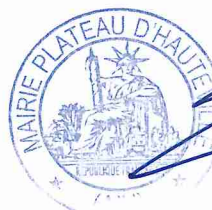
- Lot 1 : avec l'entreprise Orange
- Lot 3 : avec l'entreprise Com Unic

Le Conseil Municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer le marché pour le Services de télécommunications de la ville de Plateau d'Hauteville regroupant les services de téléphonie fixe, accès à Internet et téléphonie mobile, comme suit :
 - ⇒ Lot 1 : avec l'entreprise Orange
 - ⇒ Lot 3 : avec l'entreprise Com Unic
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie conforme au registre des délibérations



Le Maire

Philippe EMIN